

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19296 - 75ÈME ANNÉE

L'extrême droite et la France insoumise pas en position de gagner une Mairie l'année prochaine

Après les Européennes : pas de bouleversement du rapport de force politique à La Réunion

Si les élections européennes auront forcément un impact sur les municipales à venir, elles ne bouleversent pas le rapport de forces politique à La Réunion. En effet, l'extrême droite et la France insoumise ne sont pas en position de pouvoir remporter une élection municipale à La Réunion car ces formations politiques peinent à percer en dehors de la présidentielle et des européennes, deux élections où La Réunion se situe dans la même circonscription que la France.

Le résultat des élections européennes en France a une signification sur le rapport de forces pour la suite des événements. En effet, dans ce pays l'extrême droite dirige des Mairies, a des députés à l'Assemblée nationale, des sénateurs, et a été proche de l'emporter dans des élections régionales. Le résultat des élections européennes peut donc créer une dynamique pour l'extrême droite aux municipales l'année prochaine en France. Elles marquent aussi une recomposition du paysage politique avec le retour des communistes dans une élection nationale en leur nom propre, ainsi que le net recul de la France insoumise, de Les Républicains et du PS par rapport aux précédents scrutins. Ce sont donc de nouveaux rapports de force qui se dessinent à 10.000 kilomètres de La Réunion.

Aucune alternative face au pouvoir

Ce résultat souligne aussi l'émiettement des forces susceptibles de contester à LREM son hégémonie. La gauche est divisée, Les Républicains se sont effondrés. Le terrain semble dégagé pour que la politique menée par le pouvoir puisse se poursuivre sans encombre au cours des deux années et demie qui séparent de la prochaine présidentielle. Le chef de l'État l'avait déjà bien compris avant le scrutin, en promettant de poursuivre voire d'accentuer une politique à l'origine d'un grand mouvement de protestation qui n'arrive pas à avoir une traduction électorale.

Pas d'impact pour l'année prochaine

Dans notre île, le constat est bien différent. Dans un scrutin marqué par 70 % d'abstention, l'extrême droite a réalisé un meilleur score en pourcentage qu'en France, avec plus de 30 %. La France insoumise arrive en seconde position avec plus de 20 % des suffrages. Mais il apparaît clairement que si ces deux listes obtiennent la majorité des suffrages à La Réunion, elles ne ré-

éditeront pas ce score lors des prochaines municipales. En effet, ces deux partis n'arrivent pas à percer en dehors de scrutins où La Réunion est dans la même circonscription que la France, comme lors de la présidentielle ou des européennes. Ils peuvent donc être vus comme inoffensifs par les maires sortants et leurs opposants.

Pas de changement à La Réunion

Dans ces conditions, à la différence de la France, ces élections européennes ne changent pas le rapport de forces politique à La Réunion. La situation aurait été toute autre si le PCR n'avait pas été affaibli afin qu'il ne puisse plus être le rempart face à l'extrême droite, le canalisateur du vote protestataire. Là, les élections européennes auraient pesé sur les municipales, étant entendu que le PCR est un parti réunionnais capable de s'imposer dans des élections municipales.

M.M.

Que dire alors pour La Réunion !

«Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée»

Le réchauffement climatique et ses stigmates sont déjà là. Ces premiers stigmates ne sont que les prémises de bouleversements de plus grande ampleur. La France doit donc se préparer à absorber un « choc » climatique inévitable. Avec quels outils, avec quels moyens ? Un rapport des sénateurs Ronan Dantec et Jean-Yves Roux de la Délégation à la prospective du Sénat, publié le 24 mai, dresse l'état des lieux des bouleversements climatiques et de leurs impacts et formule 18 propositions dont une priorité pour l'adaptation de territoire très vulnérables comme les Outre-mer, donc La Réunion.

L'adaptation a pour objectif de limiter les impacts négatifs du changement climatique sur la société et la nature et de tirer le meilleur parti des quelques opportunités qu'il pourrait offrir. Il n'est donc pas inutile de souligner que l'adaptation aux changements climatiques constitue pour notre pays un enjeu à la fois urgent et majeur, qui va nécessiter une mobilisation soutenue durant plusieurs décennies. Ce point ressort clairement des trente-six auditions réalisées entre décembre et mars 2019 par vos rapporteurs. Cela ressort également clairement des nombreuses études et rapports scientifiques consultés pour préparer ce rapport. Il faut cesser de croire que les impacts du réchauffement climatique sont des phénomènes trop lointains ou incertains pour qu'il soit nécessaire ou possible de s'y préparer. On dispose désormais d'outils scientifiques d'observation qui montrent que le réchauffement climatique et ses stigmates sont déjà là, qu'ils transforment la géographie physique et

humaine de la France et font peser sur nos existences des contraintes et des risques tangibles.

Climat déjà semi-aride dans le Sud de la France

Ainsi, le niveau des températures moyennes a augmenté fortement dans toutes les régions françaises depuis trente ans. Les vagues de chaleur sont plus fréquentes et plus fortes. Le climat de la région de Béziers et Montpellier est, par exemple, devenu semi-aride ; des villes comme Toulouse ou Millau sont devenues méditerranéennes. Aujourd'hui, la France est à 15 % méditerranéenne ; elle le sera à 50 % d'ici à la fin du siècle. Le niveau de la mer s'élève et avec lui le risque de submersion permanente ou accidentelle de certaines zones littorales. Le régime des précipitations évolue lui aussi, avec des effets perturbants sur les cultures. Les glaciers fondent, la neige se fait moins abondante, particulièrement en moyenne montagne. L'évapotranspiration s'accroît, accentuant les pressions sur les ressources hydriques disponibles et menaçant aussi bien les activités économiques que la biodiversité et les milieux aquatiques. Pour étayer ces constats, on trouvera dans la première partie de ce rapport de nombreux graphes et cartes, tirés d'études réalisées par d'éminents scientifiques et experts de ce pays.

Un « choc » climatique inévitable

Le proche avenir climatique, d'ici à 2050, est pour l'essentiel déjà écrit.

Les différents scénarios du GIEC, échafaudés sur la base d'hypothèses contrastées en matière de trajectoires des émissions de GES, montrent une forte convergence des prévisions climatiques à cet horizon de temps. Qu'on parvienne à réduire drastiquement les émissions (scénario RCP2.6) ou qu'elles se poursuivent au rythme actuel (scénario RCP8.5), nous aurons de toute manière à faire face en 2050 à une aggravation significative, mais à ce stade encore non critique, des impacts du réchauffement climatique. Quels que soient l'intensité et le succès de nos efforts de maîtrise des émissions, tous les effets négatifs déjà observables des changements climatiques vont donc s'accroître, qu'il s'agisse des risques naturels climatiques, des problèmes de canicule, de sécheresse des sols ou des tensions sur les ressources hydriques. Il faut donc se préparer à absorber ce « choc » climatique inévitable.

La canicule de 2003 deviendra un phénomène anodin

Pour la seconde partie du siècle, selon le scénario RCP qui sera effectivement réalisé, les trajectoires climatiques divergeront fortement -raison pour laquelle il est impératif que la communauté internationale se mobilise enfin véritablement en actes pour réduire les émissions de GES. Dans le scénario optimiste mais désormais improbable d'une réduction forte et rapide des émissions, nous pourrions nous maintenir à long terme dans une situation climatique maîtrisée, ressemblant à la situation actuelle. En revanche,

dans le scénario malheureusement de plus en probable d'une poursuite des émissions au rythme actuel, la France serait conduite dans une situation alarmante vers 2080, caractérisée notamment par des vagues de chaleur extrême, auprès desquelles la canicule historique de 2003 apparaîtra comme un événement relativement anodin, ainsi que par une aggravation forte des événements de submersion côtière et l'apparition de sécheresses des sols d'une durée et d'une intensité inconnues à ce jour en France.

Accompagner les plus vulnérables

Le premier chantier est celui de l'accompagnement des territoires les plus vulnérables face au changement climatique : les outre-mer, les territoires littoraux et les territoires de montagne. Le deuxième est celui de l'adapta-

tion du bâti et de l'urbanisme au climat de demain.

Cesser de gaspiller l'eau

Le troisième chantier concerne l'adaptation des politiques de l'eau, sujet au coeur des tensions territoriales. En particulier, examinant comment faire face à la raréfaction attendue des ressources hydriques, le rapport souligne qu'un point fait l'objet d'un large accord, à savoir que les politiques de l'eau doivent désormais donner la priorité à des usages plus économes de la ressource et à la mise en oeuvre de solutions fondées sur la nature pour optimiser la recharge des nappes. Pour autant, il souligne qu'on ne peut pas garantir que ces solutions consensuelles suffiront à régler le problème de l'eau dans tous les territoires en situation de stress hydrique. Le débat public, au niveau national et local, doit donc se

saisir clairement de la question sensible d'une mobilisation plus active de la ressource. Où et à quelles conditions développer le stockage hivernal de l'eau ? Cela constitue pour notre pays un enjeu sociétal, économique et écologique majeur pour les prochaines décennies. L'exemple des Deux-Sèvres, présenté plus loin, montre que des consensus peuvent être trouvés, à partir d'exigences des acteurs, initialement divergentes. Le rapport se termine en examinant les enjeux et les solutions d'adaptation du secteur économique le plus directement exposé aux mutations du climat : l'agriculture.»

In kozman pou la rout

« Si ou i oi in tortu dsu in mir sé k'in moun la mète ali la »

Oila in provèrb mi domann amoin, dopik'mi koné ali, kosa li vé dir égzaktoman. Pandan lontan moin la pans li téi vé pa dir arien, pars i pé kozé san di arien, san ké ou néna l'anvi dir in n'afèr. Mé tazantan i pé ariv aou dé shoz i pèrmète aou donn in sans in kékshoz ou i trouv pa lo sans : mi vé sinploman parl bann shoz la vi. I ariv k'in zour, moin l'ashtë in gayar plant pou ofèr in moun pars lété in zour d'fète é konm moin la pa gingn ofèr zour-la, kan moin la rotourn Indomin moin la pa trouv lo plant. Moin la domann ousa i lé ? La réponn amoin : moin la trouv in plant la, moin la mète déor dsi la tab. Moin la pa di arien, poitan l'avé poin d'ot ke moin pou aport lo plant é l'avé poin d'ot pèrsone moin nora ofèr sa. Mé moin la pa di arien é moin la pans kozman moin la mark an-o la. Arien i ariv par par azar ! Tortu i vol pa é in plant i sort pa dann magazin pou ariv in l'androi konmsa son tousèl. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Poukoi oui ! Poukoi non ! Lo pli kourt sé lo myé dann in zour d'mavouzité konm zordi

Néna lontan moin lé dsu la tèr, sa lé bien vré ! Mé mi pans moin la pa shanj in bonpé, késtyonn lopignon, késtyonn rézoneman. La prèv :

Kan moin lété pti, moin té i yèm pa shoushou é kan momon téi domann amoin pou koi. Moin té i réponn : poukoi oui ! épizapré kan èl téi domann si moin néna in n'afèr pou razouté la dsi, moin té i réponn : non. L'èrla èl téi di amoin : poukoi non ! Mé moin téi di pa arien pars moin l'avé bien di moin l'avé poin arien pou arzout èk sa.

Apré moin la grandi é moin la pa yèm lékol pou vréman. Poukoi ? Poukoi oui ! épizapré kan téi domann amoin si moin l'avé poin kékshoz pou mète avèk sa, moin té i réponn : non. L'èrla, si i domann amoin : Pou koi non ? Moin téi di pi arien pars moin l'avé bien di moin l'avé poin arien pou arzout èk sa.

Avèk laz, in zour téi falé travaye é moin la rann amoin kont moin téi yèm pa travaye é kan téi di amoin pou koi ? Moin téi réponn : poukoi oui ! aprésa si téi domann amoin si néna in n'afèr pou razout èk sa, moin téi réponn : non. Lo moun té i domann amoin : poukoi non ? Mé moin téi di pi arien pars moin l'avé bien di moin l'avé poin arien pou arzout èk sa !

La sézon travaye fini pasé, la sézon rotrète l'arivé. Moin la pa yèm la rotrète é demoun la domann amoin pou koi ? Moin la réponn : poukoi oui ! Konm in pé téi vé mi arzout kékshoz la dsi, moin la di non. L'èrla la domann amoin si moin l'avé poin kékshoz pou mète la dsi, moin la pa réponn arien pars moin l'avé di moin l'avé poin arien pou arzout èk sa !

L'èr la mor l'arivé, moin la pa yèm la mor. Mon lanz gardien la domann amoin poukoi ? moin la réponn : poukoi oui ! Kan li la domann amoin si l'avé poin in n'afèr pou arzout èk sa, moin la réponn ali : non. Li la dmann amoin : poukoi ? é moin la réponn : poukoi non ! Pars moin l'avé poin arien pou arzout èk sa, konm moin la di.

Pou koi oui ! Poukoi non ! La plipar d'tan mi koz konmsa pars mi pans la pa bézoin in gran dévlopman pou in sinp zafèr konmsa. Mi pouré avoir la diaré vèrbal é koz tanpir k'lé posib mé konm moin la di, la plipar d'tan mi pans la pa itil ni nésésèr lans amoin dann in gran lésplikasyon sirtou in zour d'mavouzité konm zordi. Eya Bondyé ! Alé ! ni rotrov, pli d'van, sipétadyé !

Justin